

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire et sous la Présidence de Madame Solange LEMOINE, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de Convocation : 7 Avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 23

Etaient présents : MM. LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, ATTEN, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, DANDOIS, GAJDA, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame DUFOUR-TONINI (*pouvoir à Madame LEMOINE*), Madame RYSPERT (*pouvoir à Madame THUROTTE*), Monsieur DERGHAL (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Monsieur DERUELLE (*pouvoir à Monsieur CYBURSKI*), Madame DENIS (*pouvoir à Madame ATTEN*), Madame THOMAS (*pouvoir à Madame MIRASOLA*), Monsieur FEDDAL (*pouvoir à Monsieur TONNEAU*), Monsieur HOCHART (*pouvoir à Madame GAJDA*).

Absent excusé : Monsieur BRAILLY.

Absent : Monsieur VANDENDOOREN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELIBERATION N° 15 : ATTRIBUTION DE L'AIDE AUX LOYERS COMMERCIAUX.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Par délibération n° 12 en date du 15 Décembre 2022, le Conseil Municipal votait le renouvellement du dispositif d'aide aux loyers commerciaux.

Depuis 1 dossier a été déposé en Mairie.

Après instruction du dossier, la Commission d'attribution s'est réunie le Mercredi 5 Avril dernier et a étudié ce dossier.

- Dossier de Monsieur GODBILLE (*commerce La Ch'tite Cave*) 124 rue de Villars :

Après instruction du dossier, les membres de la commission ayant relevé que tous les critères d'éligibilité sont satisfaits, ils ont émis un avis favorable à l'unanimité à l'attribution de l'aide aux loyers commerciaux pour ce dossier.

Pour rappel, Monsieur GODBILLE sollicite une aide d'un montant global sur trois ans de **15 300 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'ACCORDER** l'attribution de l'aide aux loyers commerciaux pour le dossier de Monsieur GODBILLE.

● **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer les conventions avec la personne concernée et à procéder aux versements des fonds tels qu'établis dans les modalités d'attribution de l'aide.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 30 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.

S'est abstenu : Monsieur FEDDAL.

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

T. SANCHEZ.



Le Maire, délégation du Maire
S. LEMOINE
A.L. DUFOUR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....